Une ville pour toutes!

FICHE 2

S'appuyer sur des principes clés pour aménager des milieux équitables

DES REPÈRES POUR QUESTIONNER SES CHOIX ET TENIR COMPTE DE LA DIVERSITÉ DES RÉALITÉS



centre d'écologie urbaine

Secrétariat à la condition féminine
Québec

Cette fiche présente une synthèse des principes d'un aménagement équitable[1] afin de soutenir les professionnel·les dans leur pratique et de les aider à concevoir des milieux de vie qui tiennent compte de la diversité des expériences urbaines.

Une version détaillée des principes et des questions qui y sont associées est disponible ici.

Cette fiche a été réalisée dans le cadre du projet *Une ville pour toutes !*, financé par le Secrétariat à la condition féminine du gouvernement du Québec. Son contenu a été développé en partenariat avec le comité mobilité de la Table des groupes de femmes de Montréal (TGFM) et Consultations O'yenhra'.

1. Pourquoi se référer à des principes ?

Créer des aménagements équitables est complexe : les besoins peuvent varier, entrer en tension ou nécessiter des compromis. Les principes proposés dans cette fiche ne constituent donc ni une grille d'évaluation ni une recette universelle. Ils offrent plutôt des points d'appui pour guider la réflexion, favoriser le dialogue et soutenir des choix adaptés aux réalités locales.

IL NE S'AGIT PAS DE TROUVER UNE SOLUTION PARFAITE, MAIS DE DÉVELOPPER UNE PRATIQUE CAPABLE :

- **d'observer différentes réalités**
- **d'identifier les exclusions potentielles**
- **de composer avec des besoins parfois contradictoires**
- **de prendre des décisions plus conscientes**

2. Les 7 principes d'aménagement équitables



1. Voir Lexique

Principe A - Reconnaître le vivant et agir en réciprocité avec le territoire[2]

Pourquoi c'est important ?

Les visions du monde autochtones rappellent que les humains font partie d'un ensemble plus vaste de relations avec le territoire. C'est aussi l'angle privilégié par l'écologie urbaine. L'aménagement doit ainsi favoriser une relation durable et réciproque entre les humains, les plantes, les arbres et les animaux.

QUESTIONS À SE POSER

- **Les espèces choisies sont-elles adaptées au territoire ?**
- **Quelle est la relation entre l'aménagement et le vivant ?**

EXEMPLE INSPIRANT

Place Onywahtehrethish (Vieux-Wendake, 2017) : aménagements mettant en valeur une relation plus respectueuse entre territoire, savoirs autochtones et espace public.



William Gallet

Principe B - Offrir les conditions pour diversifier les usages

Pourquoi c'est important ?

Les espaces publics doivent permettre à des personnes aux réalités diverses de s'y sentir les bienvenues, confortables et capables d'y rester.

QUESTIONS À SE POSER

- **L'espace permet-il une diversité d'usage, et ce toute l'année ?**
- **Certaines règles ou équipements excluent-ils des publics en quête d'équité ?**

EXEMPLE INSPIRANT

Mobilier adapté aux adolescentes : les recherches de l'organisme Respire montrent que les jeunes filles fréquentent moins les espaces publics que les garçons ; des aménagements ciblés peuvent favoriser leur présence et leur appropriation.



Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles

2. Ce principe est issu des savoirs des communautés autochtones locales et a été partagé par Carling Sioui, consultante décoloniale de la firme Consultations O'yenhra'.

Principe C - Garantir le droit de circuler

Pourquoi c'est important ?

Pouvoir accéder à un espace, y circuler et le quitter de manière autonome, confortable et sécuritaire est une condition essentielle d'équité.

QUESTIONS À SE POSER

- **Quels obstacles limitent l'accès et les parcours ?**
- **Quelles stratégies sont mises en place afin de soutenir l'orientation dans l'espace ?**

EXEMPLE INSPIRANT

Place des Montréalaises : parcours direct et accessible entre le métro et l'hôtel de ville, incluant plan incliné, passerelle, mobilier et toilettes accessibles



Vincent Brillant

Principe D - Favoriser la vie communautaire

Pourquoi c'est important ?

Les espaces publics jouent un rôle central dans le développement des liens sociaux.

QUESTIONS À SE POSER

- **Qui fréquente l'espace, incluant en différentes saisons ?**
- **Quels services soutiennent son appropriation ?**

EXEMPLE INSPIRANT

Jardins Gamelin : espace public accueillant des usages variés selon la temporalité (saisons, heures, événements), permettant de rejoindre des publics diversifiés.



Ulysse Lemerise/PQDS

Principe E - Soutenir une coexistence respectueuse

Pourquoi c'est important ?

L'espace peut favoriser la rencontre et la cohabitation. À l'inverse, certaines caractéristiques, comme le mobilier hostile, peuvent contribuer à renforcer les exclusions.

QUESTIONS À SE POSER

- **Comment l'ambiance agit-elle sur les usages ?**
- **Certaines personnes sont-elles implicitement exclues ?**

EXEMPLE INSPIRANT

La Clairière du parc Rosemont : espace multifonctionnel favorisant la cohabitation de différents usages (jeu, détente, sport) et publics cibles.



Vincent Brillant

Principe F - Assurer la sécurité de toutes et tous

Pourquoi c'est important ?

Les situations d'urgence ne touchent pas tout le monde de la même façon.

QUESTIONS À SE POSER

- **Les mesures mises en place sont-elles connues et accessibles ?**
- **Comment tiennent-elles compte d'une diversité de réalités ?**

EXEMPLE INSPIRANT

L'utilisation des parcs comme relais solidaires[3] : différentes villes canadiennes ont recours à des programmes de médiation et d'intervention en travail de rue[4] pour favoriser le bien-être d'une diversité de populations dans un contexte de crise du logement.

Principe G - Favoriser des communications accessibles et représentatives

Pourquoi c'est important ?

La signalétique et les symboles présents dans un espace transmettent des impressions qui peuvent influencer positivement ou négativement l'expérience des personnes qui le fréquentent.

QUESTIONS À SE POSER

- **Comment l'information est-elle rendue accessible ?**
- **Quels représentations ou récits sont transmis par l'aménagement ?**

EXEMPLE INSPIRANT

Toponymie : remplacement du nom de la rue Amherst, personnage reconnu pour avoir coordonné l'envoi à certains peuples autochtones de couvertures contaminées par le virus de la variole[5], par celui de la rue Atateken, une toponymie autochtone, en guise de réparation.



Radio Canada - Charles Contant

3. L'utilisation des parcs comme relais solidaires. Ami·es des parcs (2022).
4. C'est quoi le travail de rue ?. TravailderueduQuébec.org (2024).
5. La rue Amherst devient la rue Atateken. Radio-Canada (2019).

3. Composer avec les tensions

Les principes d'aménagement équitables ne conduisent pas toujours vers une réponse unique. Certaines solutions peuvent améliorer l'équité pour un groupe tout en créant des défis pour un autre. Différents niveaux d'accès peuvent être acceptables selon les désirs et besoins :

- **Égalité :** Offrir le **même aménagement** à tout le monde, sans distinction des besoins spécifiques.
- **Équité :** Donner un **accès renforcé ou adapté** à certains groupes pour compenser une inégalité de départ.
- **Expérience similaire :** Garantir une **qualité de vécu équivalente**, même si la totalité du site physique n'est pas accessible.

L'enjeu n'est pas d'éliminer toutes les tensions, mais de les rendre visibles afin de prendre des décisions plus éclairées.



EXEMPLE DE TENSIONS ENTRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE[6]

Solutions de transition écologique pour contrer les ilots de chaleur

- Créer des zones de rafraîchissement (brumisateurs, jeux d'eau, fontaines)
- Augmenter la canopée et les zones d'ombre
- Favoriser la présence d'eau et de végétation en milieu urbain

Zones de tension avec l'accessibilité universelle

- Les jeux d'eau et fontaines peuvent créer des obstacles imprévus (sol mouillé, glissant)
- Les dispositifs mal signalés peuvent nuire à la sécurité des personnes aveugles ou malvoyantes
- Certains aménagements peuvent être difficilement détectables à la canne blanche

Pistes de solutions

- Éloigner les jeux d'eau des principaux parcours de circulation
- Assurer une signalisation claire, contrastée et détectable
- Intégrer des repères tactiles et visuels pour les personnes malvoyantes
- Prévoir des fontaines à boire accessibles, bien réparties et facilement identifiables
- Concevoir des zones de rafraîchissement sans compromettre la continuité des cheminements

6. Concilier design universel et transition écologique dans l'aménagement de l'espace public. Arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie et Société Logique (2025). Pour d'autres ressources et références, consultez cette annexe.